

AMICALE DU CHIEN DE DÉFENSE DE VENDENHEIM

Habilitation : N° HA 1602

Section de la SOCIÉTÉ DU CHIEN DE BERGER ALLEMAND

Affiliée à la SOCIÉTÉ CANINE DU BAS-RHIN

Rue de la Forêt 67550 VENDENHEIM - ☎ 03 88 69 57 49

Président : Philippe TERRIER

9, rue de l'Aar 67300 SCHILTIGHEIM - ☎ 06 62 70 12 68



Le 16 août 2010

Madame, Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'ACD VENDENHEIM organise son concours de :

Pistage Français

Qui se déroulera :

LE SAMEDI 13 NOVEMBRE 2010
LE DIMANCHE 14 NOVEMBRE 2010

Rendez-vous sur le terrain du club, Stade Philippe Huckel, rue de la Forêt à Vendenheim.

Le concours sera jugé le samedi par Messieurs Jean Louis ARAGON en brevet et échelon 1, Serge QUARTESAN en échelon 2 trait de limier et Lionel MIRITSCH en libre.

Le concours sera jugé le dimanche par Lionel MIRITSCH en libre, Serge QUARTESAN en trait de limier et Jean-Louis ARAGON pour l'arrivée.

Les engagements composés de :

- Demande d'engagement avec 3 étiquettes sur leur support ;
- Chèque d'engagement de 15 € ou 27 € suivant le niveau à l'ordre de l'ACD Vendenheim ;

sont à adresser à :

Monsieur Bernard ROSER
1 rue Charles Gounod
67550 VENDENHEIM
Tel. 03 88 69 45 19

Clôture des engagements le 6 NOVEMBRE 2010

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Président, nos salutations les meilleures.

AMICALE DU CHIEN DE DÉFENSE DE VENDENHEIM

Habilitation : N° HA 1602

Section de la SOCIÉTÉ DU CHIEN DE BERGER ALLEMAND

Affiliée à la SOCIÉTÉ CANINE DU BAS-RHIN

Rue de la Forêt 67550 VENDENHEIM - ☎ 03 88 69 57 49

Président : Philippe TERRIER

9, rue de l'Aar 67300 SCHILTIGHEIM - ☎ 06 62 70 12 68



Concours de Pistage 13 & 14 Novembre

Juges : Mrs J.L. ARAGON – L. MIRITSCH - S. QUARTESAN

- N° Carnet de Travail : _____

- Régionale : _____

- **ENGAGEMENT** : C-S-A-U Brevet Echelon 1
 Echelon 2 Echelon 3

- Nom du Conducteur : _____

- Adresse : _____

- ☎ : _____

- Obligatoire pour les C.S.A.U :

- Photocopie du Certificat de Naissance ou du Pedigree pour les chiens L.O.F .

- + Photocopie de la carte de tatouage

- Joindre à la feuille d'engagement : Le règlement (à l'ordre de ACD
VENDENHEIM)

C.S.A.U et Brevet : 15 € Echelon 1-2-3 : 27 €

- CLOTURE des ENGAGEMENTS le : **06 novembre 2010**

Fait le : _____

Signature du concurrent :

Signature du Président :

Engagement et règlement à envoyer à : Monsieur Bernard ROSER
1 rue Charles Gounod
67550 VENDENHEIM

Tout concurrent est civilement responsable des accidents corporels ou matériels causés par son chien.